Rendez-vous synchrone SSE du 28 avril 2020
**Encadrement en ligne et à distance dans le contexte COVID-19**

Réponses à vos questions

1. Q : Quelle est la limite de participants avec Microsoft Teams et est-ce que l'université offre des licences Zoom?

R : Microsoft affirme que la limite de participants en réunion sur Teams est de 250. Les solutions institutionnelles pour la tenue de classes virtuelles synchrones, de conférences web ou d’activités de collaboration à distance sont Adobe Connect et Microsoft Teams. En ce qui concerne Zoom, des licences ont été acquises comme solution de contingence et pour répondre à certains besoins particuliers. Nous vous recommandons de contacter votre équipe facultaire pour parler des meilleures options disponibles.

1. Q : Quelles sont les meilleures pratiques pour les périodes de disponibilité synchrones pour les cours à distance?

R : Nous vous suggérons d’annoncer que vos périodes de disponibilité se font sur demande, par courriel. Cela vous permet d’offrir de la flexibilité aux étudiantes aux étudiants et cela vous libère de la contrainte d’avoir à être présent en ligne pendant une plage fixe, qu’il y ait ou non des besoins.

1. Q : Quelles sont les meilleures pratiques pour les examens en ligne?

R : Cette question dépasse le cadre de cette formation. Par contre le sujet a été traité le 7 avril 2020 dans le cadre d’une formation intitulée *L'évaluation à distance dans le contexte de la COVID-19*. Pour y avoir accès, nous vous invitons à rejoindre la Communauté virtuelle du personnel enseignant – COVID-19 en remplissant le [formulaire d’inscription](https://www.enseigner.ulaval.ca/formulaire-demande-formation.html#/communaute-virtuelle), lequel est aussi disponible sur le site [Enseigner.ulaval.ca](https://www.ulaval.ca/covid-19/personnel-enseignant/assurer-en-ligne-la-continuite-dun-cours-en-cas-de-situation-durgence). Une fois que vous aurez joint la Communauté, rendez-vous dans la section « Ressources pédagogiques ».

1. Q : Comment accéder à la formation plus longue que vous avez mentionnée sur le même sujet?
2. R : La formation intitulée *Assurer l’encadrement des étudiants en ligne et à distance* est offerte par le Service de soutien à l’enseignement avant le début ou dans la première semaine de chacune des sessions d’automne et d’hiver. Toutefois, la forme de cet atelier devra être revue pour se tenir complètement en ligne, et nous considérons la possibilité de le programmer pendant la session d’été. Pour de plus amples renseignements et pour connaître les dates des prochaines formations, visiter la page du [calendrier des formations](https://www.enseigner.ulaval.ca/perfectionnement/calendrier-des-formations) du SSE.
3. Q : Quelles sont les meilleures pratiques pour la formation des équipes à distance?

R : Voici quelques suggestions:

* Système de gestion des équipes sur le site de cours monPortail
	+ De manière aléatoire
	+ Choisi par l’enseignant
* Laisser les étudiants créer leurs propres équipes

Nous favorisons cette façon de faire par souci de simplification du processus (Ex. : certains étudiants se connaissent et préfèrent travailler ensemble)

Selon votre contexte spécifique, vous pourriez choisir d’autres approches.

1. Q : Comment peut-on évaluer le temps pour un enseignant lors d'un cours en ligne? L'encadrement à distance semble nécessiter plus de temps notamment pour la rétroaction formative des travaux

R : Afin de répondre précisément à votre question, nous vous recommandons de visionner les deux formations suivantes : *Rétroaction orale numérique* et *Correction et remise de notes* présentées précédemment par le SSE. Pour y avoir accès, vous devez rejoindre la communauté virtuelle du personnel enseignant en faisant la demande sur le site [Enseigner.ulaval.ca](https://www.ulaval.ca/covid-19/personnel-enseignant/assurer-en-ligne-la-continuite-dun-cours-en-cas-de-situation-durgence). Une fois que vous aurez joint la Communauté, rendez-vous dans la section « Ressources pédagogiques ».

*Veuillez prendre note que le libellé des questions a été légèrement modifié de manière à favoriser la lisibilité dans le contexte du passage de l’oral à l’écrit.*

**Service de soutien à l'enseignement**
**Université Laval**

T  418 656-2131, poste 403234

Pavillon de l'Est, local 2110
2180, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A6